



ASPIRATEUR À FILTRATION ABSOLUE CP10 CHANGE PAC

GUIDE D'UTILISATION

ASPIRATEUR À FILTRATION ABSOLUE CP10 CHANGE PAC

GUIDE D'UTILISATION



COPYRIGHT

© 2015 Copyright Lapro Environnement.
Il est interdit de reproduire, adapter ou traduire ce manuel sans autorisation expresse par écrit, sauf dans les cas permis par les lois régissant les droits d'auteur. Les informations, schémas et photographies contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Les seules garanties des produits et services Lapro Environnement sont décrites dans les conditions générales de vente. Le contenu de ce document ne constitue en aucun cas une garantie supplémentaire. Lapro Environnement ne peut être tenu pour responsable des éventuelles erreurs techniques ou éditoriales de ce document.

Toutes les marques citées sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Édition 02-10/2015.

FABRICATION

L'aspirateur à filtration absolue CP10 Changepac est développé, conçu, fabriqué et testé au Royaume-Uni sous système de contrôle de la qualité ISO 9001 et selon les normes britanniques et européennes en vigueur, pour Lapro Environnement.



SOMMAIRE

1 INTRODUCTION	4
Consignes générales	4
Procédure	4
Livraison	4
Stockage	4
2 PRÉSENTATION	5
Livrés en standard	5
L'atout de la ventilation directe	5
La solution parfaite pour les travaux en présence d'amiante	5
Caractéristiques principales	5
Présentation du CP10 Changepac	6
3 UTILISATION	7
Limites et précautions d'utilisation	7
Installation et mise en route	8
Fonctionnement	9
Arrêt de l'aspirateur	9
Sortie de zone : emballages hermétiques & décontamination	9
Conseils et recommandations	9
4 ENTRETIEN ET MAINTENANCE	10
Précautions et limites opératoires	10
Recommandation	11
Changement de cartouche	11
Révision annuelle	11
Questions fréquentes	11
Téléchargez vos certificats et documents techniques directement sur Internet	12
Nous contacter	12
5 TECHNIQUE	13
Données CP10 Changepac	13
Références, pièces, accessoires & maintenance	14
Certificat de conformité CE	15
Schéma électrique CP10 Changepac	16

INTRODUCTION

Nous vous remercions d'avoir choisi un aspirateur Lapro à filtration absolue pour poussières dangereuses classées H. Vous disposez de l'aspirateur le plus performant et sûr de sa catégorie.

CONSIGNES GÉNÉRALES

Pour votre sécurité, en cas d'interrogation sur l'utilisation de votre aspirateur, vous devriez toujours préalablement contacter Lapro Environnement au +33 (0)1 30 18 11 10.

Respectez les normes de sécurité en vigueur en plus des précautions générales de bon sens commun. Lapro Environnement vous recommande de ne jamais utiliser votre aspirateur de façon inappropriée, et toujours dans le respect des consignes et instructions présentes dans ce guide. Lisez-le attentivement avant toute utilisation.

En cas de manipulation de matériaux dangereux comme l'amiante, ou en cas de travaux en zone dangereuse, l'utilisateur de l'aspirateur doit obtenir, avant le début de l'opération, l'accord d'un responsable de sécurité qualifié. Lapro Environnement ne saurait être tenu pour responsable des conséquences de travaux effectués dans de telles circonstances, l'utilisation de l'appareil n'étant pas sous son contrôle.

PROCÉDURE

Tous les tests et mesures effectués par Lapro Environnement et/ou des tiers, le sont avec des appareils calibrés et contrôlés régulièrement selon les normes en vigueur.

LIVRAISON

Tant qu'aucune autre convention n'est appliquée, votre aspirateur vous est livré emballé et protégé. Les avaries de transport sont à déclarer dès la réception par le transporteur ou le livreur, et doivent être mentionnées et détaillées sur le bordereau de transport.

STOCKAGE

Dans le cas d'une utilisation pour l'aspiration de poussières dangereuses, votre aspirateur ne peut être entreposé que si son extérieur est décontaminé (sauf s'il est parfaitement et hermétiquement emballé). Il est préférable de laisser une cartouche contaminée dans l'aspirateur pour mieux la protéger. Veillez à ce qu'aucune personne non autorisée ait accès à l'appareil équipé d'une cartouche contaminée. Toujours suivre la réglementation en vigueur.

PRÉSENTATION

LIVRÉS EN STANDARD

L'aspirateur CP10 Changepac est livré avec sa cartouche étanche (vendue séparément) contenant le sac de collecte des poussières et le filtre THE auxquels vous n'avez pas accès, ses accessoires (tuyau, manche, capteur de sol), son certificat de test électrique, et son guide d'utilisation. La cartouche étanche amovible est livrée avec son test DOP individuel.

L'ATOUT DE LA VENTILATION DIRECTE

Dans un aspirateur à ventilation directe le moteur est uniquement refroidi par de l'air purifié d'abord par le préfiltre puis par le filtre THE. Pour ceux qui en sont pourvus, la valve de décompression étant située en amont du filtre absolu, l'air de la zone qui y pénètre est donc ensuite filtré par le filtre THE. Avec ces aspirateurs, il n'y a ainsi aucune contamination possible de leurs zones moteur. Ces modèles sont ainsi non seulement les plus fiables puisqu'ils ne subissent pas un encrassement involontaire, mais ils sont aussi sûrs et sans risques pour les personnels chargés de la maintenance sur leur partie moteur et de leur décontamination.

LA SOLUTION PARFAITE POUR LES TRAVAUX EN PRÉSENCE D'AMIANTE

Compte tenu des interventions habituellement réalisées sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante, la cartouche amovible étanche du CP10 Changepac offre une autonomie de plusieurs mois voire années avant qu'elle ne doive être changée, le tout sans aucune exposition des travailleurs aux poussières d'amiante habituellement rencontrée lors des opérations de changements de sac à poussières.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Les caractéristiques principales du CP10 Changepac sont les suivantes :

- 1 200 W,
- capacité de collecte 10 l,
- 340 x 340 x 610 mm,
- 8 kg,
- 230 V.

PRÉSENTATION DU CP10 CHANGE PAC

- 1 - Cartouche étanche jetable
- 2 - Connexion tuyau et bouchon
- 3 - Attache-rapide de la cartouche étanche (trois)
- 4 - Plaque d'identification avec numéro de série
- 5 - Sortie d'air (non visible sur la photo)
- 6 - Socle de raccord du câble d'alimentation

- 7 - Interrupteur marche/arrêt
- 8 - Voyant de colmatage
- 9 - Mise à la terre
- 10 - Vis hexagonales d'accès au moteur
- 11 - Roue

UTILISATION

L'aspirateur CP10 Changepac à filtration absolue – 99,995 % d'efficacité – a été spécialement conçu pour l'aspiration de poussières dangereuses classées H telles que définies dans l'annexe AA de la norme EN 60335-2-69:2003. Il dispose de toutes les fonctionnalités communes aux aspirateurs destinés aux environnements critiques : ventilation directe, interrupteur unique, contrôle du colmatage du filtre THE par voyant lumineux, dépollution aisée. C'est le tout premier aspirateur du marché à supprimer tout changement de sac évitant ainsi l'exposition des travailleurs aux poussières lors de ces opérations critiques. Le sac à déchets est en effet enfermé avec le filtre THE dans une cartouche étanche et jetable.

LIMITES ET PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

L'usage de votre aspirateur est réservé aux personnes formées et qualifiées au maniement et à l'emploi d'appareils utilisés en présence de produits toxiques ; la connaissance de ce guide d'utilisation est donc fortement conseillée.

Avant toute utilisation, vous avez la responsabilité de vérifier que l'aspirateur est adapté à la situation de travail, en particulier s'il s'agit de produits toxiques ou de conditions ou situations non adaptées à un travail normal.

Dans le cas d'un non-respect des instructions de ce guide et/ou d'un usage non approprié, une quelconque responsabilité de Lapro Environnement ne saurait être engagée, son utilisation n'étant pas sous son contrôle. Votre aspirateur ne bénéficierait plus, de surcroît, de sa garantie de 12 mois.

Votre aspirateur se destine à l'aspiration de poussières sèches. Il n'est notamment pas apte à aspirer des liquides, des matières humides, des gaz ou des vapeurs. Consultez Lapro Environnement dès lors que l'utilisation que vous souhaitez en avoir n'est pas exactement celle initialement prévue.

Comme tout équipement électrique, une attention particulière doit être apportée à votre aspirateur pendant son utilisation. Protégez notamment autant que faire se peut le câble d'alimentation dont le bon état général doit être vérifié aussi souvent que possible.

Votre aspirateur doit être connecté à la terre, câble d'alimentation positionné de façon à diminuer tout risque potentiel. L'alimentation électrique doit également comporter, en amont, une protection différentielle haute sensibilité pour protéger le câble d'alimentation.

Votre aspirateur ne doit, en aucun cas, être utilisé dans une zone pouvant contenir des poussières ou des vapeurs explosives (zones ATEX).

Votre aspirateur est fourni avec une fiche d'alimentation. Si celle-ci ne convient pas, elle peut être retirée et remplacée par une fiche adaptée. Les fils colorés du câble sont les suivants :

- bleu neutre,
- marron vive,
- vert/jaune terre.

Le fil vert/jaune doit être connecté au terminal marqué par la lettre E ou par le symbole terre. Le bleu doit être connecté au terminal N, le marron au terminal L.

En plus des précautions d'usage de bon sens général, nous vous renvoyons explicitement aux mesures de sécurité exigées selon les réglementations, les lois, les consignes et les directives générales en vigueur dans le pays au sein duquel votre équipement est utilisé, et qui concernent son installation, son utilisation, sa désinstallation, son entretien, la prévention des accidents, la protection de l'environnement, etc.

Les réparations, la maintenance périodique et le nettoyage de votre équipement, surtout concernant les parties électriques, doivent être effectués soit par du personnel qualifié, soit par le département maintenance de Lapro Environnement, afin de garantir non seulement son bon fonctionnement, mais aussi votre pleine et entière sécurité.

Pour ne pas porter atteinte à votre sécurité, ne transformez jamais votre équipement. Les éventuelles modifications techniques dont vous pourriez avoir besoin, ne peuvent être effectuées qu'après avoir consulté et obtenu l'accord écrit de Lapro Environnement. Toute modification non effectuée par le département maintenance de Lapro Environnement, même autorisée, entraîne l'arrêt immédiat de la garantie dont bénéficie votre équipement.

Si la sécurité d'origine est compromise par une faute ou un dommage possible, l'aspirateur ne doit pas être utilisé. Débranchez-le du réseau électrique et contactez le département maintenance de Lapro Environnement.

Ne démarrez JAMAIS en dehors d'un confinement un aspirateur qui a été préalablement utilisé en zone contaminée, sans vous être auparavant assuré qu'il a été intégralement décontaminé.

Le non-respect de l'ensemble de ces limites d'utilisation entraîne l'arrêt immédiat de la garantie de votre aspirateur.

INSTALLATION ET MISE EN ROUTE

Commencez par vérifier que l'aspirateur est bien équipé de sa cartouche étanche jetable et que cette dernière est correctement positionnée et verrouillée dans son logement. Assurez-vous que l'alimentation électrique est correcte (230 V) et que le câble d'alimentation est en bon état.

Ôtez le bouchon de la connexion de la cartouche, raccordez le tuyau à la cartouche et au manche. Ôtez le bouchon de la sortie d'air. Connectez le câble d'alimentation au secteur. Mettez l'aspirateur sous tension en appuyant sur son interrupteur.

FONCTIONNEMENT

Le refroidissement du moteur de l'aspirateur se fait par le flux d'air du tuyau d'aspiration. Un tuyau bouché, une cartouche pleine, peuvent conduire à une surchauffe du moteur. Prévue à cet effet, une protection thermique coupe alors le moteur. Après un certain temps la protection thermique n'opérant plus, afin d'éviter toute nouvelle surchauffe, nous vous recommandons vivement d'identifier la cause du colmatage.

ARRÊT DE L'ASPIRATEUR

Éteignez l'aspirateur et refermez la sortie d'air simultanément **de façon à éviter toute contamination accidentelle de l'intérieur de l'aspirateur**. Nous recommandons de ne pas déconnecter le tuyau de la cartouche. Scotchez l'extrémité du tuyau pour éviter toute dispersion accidentelle de poussières qui pourraient se trouver à l'intérieur du tuyau (si vous souhaitez déconnecter le tuyau de l'aspirateur – attention, dans ce cas, au risque de contamination accidentelle – scotchez également l'autre extrémité du tuyau et refermez l'entrée de la cartouche avec son bouchon).

SORTIE DE ZONE : EMBALLAGES HERMÉTIQUES & DÉCONTAMINATION

Si l'aspirateur est utilisé en zone confinée et polluée, son extérieur doit être soigneusement décontaminé par une méthode d'aspiration et traité pour être étanche.

Emballer impérativement l'aspirateur et les accessoires qui ne pourraient être décontaminés dans des sacs plastique totalement hermétiques conformes à la réglementation en vigueur avant de quitter la zone de travail dépolluée.

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

Lorsque l'aspirateur est utilisé à l'intérieur d'une zone contaminée, il est conseillé de repositionner les bouchons de la sortie d'air et de la connexion du tuyau à chaque fois que l'aspirateur n'est pas utilisé, afin d'éviter toute contamination à l'intérieur de l'aspirateur.

Ne faites pas tourner votre aspirateur si un objet obstrue le capteur de sol. Vous risquez de l'endommager et de provoquer une augmentation de la température de son moteur.

N'essayez pas d'introduire votre main dans le capteur de sol. Vous risquez de vous blesser ou d'endommager l'aspirateur et, en particulier, son moteur.

ENTRETIEN & MAINTENANCE

PRÉCAUTIONS ET LIMITES OPÉRATOIRES

Des équipements de protection individuels voire collectifs appropriés doivent toujours être utilisés lors de l'entretien de votre aspirateur ou de ses éléments (tuyaux, filtres, manche...).

Tout matériel arrivant chez Lapro Environnement en retour de location ou pour des opérations de maintenance ou d'entretien, doit OBLIGATOIREMENT être accompagné de sa fiche d'exposition dûment renseignée.

Les opérations d'entretien ou de maintenance de votre aspirateur doivent être effectuées par une personne qualifiée et habilitée, notamment pour les parties électriques.

N'effectuez d'opérations de maintenance ou de réparation que lorsque votre aspirateur est déconnecté du réseau d'alimentation électrique.

Afin de ne pas compromettre la sécurité de votre aspirateur, utilisez uniquement des pièces détachées d'origine et/ou qui ont été approuvées par le fabricant et fournies par Lapro Environnement. Dans le cas contraire, une perte immédiate de garantie en résulterait.

Le câble électrique de l'aspirateur doit être vérifié régulièrement afin de détecter les signes d'une usure prématurée. Dans ce cas, le faire remplacer par une personne habilitée (électricien) qui testera l'appareil avant toute nouvelle utilisation.

Dans le cas d'une utilisation en zone confinée de retrait d'amiante, l'aspirateur et ses accessoires doivent être décontaminés avant de quitter le confinement. Si cela n'était pas possible, ils devraient être soigneusement emballés dans des sacs imperméables conformes à la réglementation en vigueur, avant de pouvoir quitter la zone.

Toutes les pièces contaminées obtenues suite à un changement de pièces (cartouche filtrante, tuyau,...), doivent être déposées et transportées dans des sacs étanches suivant la réglementation en vigueur.

Pour les opérations de maintenance, l'aspirateur contenant potentiellement des poussières dangereuses pour la santé, doit être démonté, nettoyé et entretenu de manière à ne présenter aucun risque pour le personnel d'entretien habilité, comme pour d'autres personnes.

Ces précautions incluent :

- une décontamination préalable au démontage,
- la mise à disposition d'un local confiné pourvu d'une ventilation avec filtration absolue dans lequel l'aspirateur sera démonté (ou une station de décontamination adaptée telle qu'une boîte à gants),
- le nettoyage de la zone de maintenance,
- un équipement de protection individuel adapté.

Selon la réglementation en vigueur, un test DOP et/ou un test électrique doivent être effectués régulièrement (en France, au minimum tous les 12 mois). Le test d'étanchéité peut se faire au choix sur la machine complète ou sur la cartouche seule.

RECOMMANDATION

Prenez soin de votre aspirateur, en particulier pendant les phases de transport. Une chute ou un choc important pourraient endommager les filtres, le moteur ou l'aspirateur lui-même.

CHANGEMENT DE CARTOUCHE

Lorsque la cartouche est pleine, le voyant de colmatage s'allume. Vous devez la changer. Déconnectez le tuyau, fermez l'entrée de la cartouche à l'aide de son bouchon (obstruez les deux extrémités du tuyau pour éviter toute dispersion de poussières qui pourraient se trouver à l'intérieur). Éteignez l'aspirateur en appuyant sur l'interrupteur, refermez la sortie d'air de l'aspirateur à l'aide du bouchon prévu à cet effet. Ôtez la cartouche étanche de l'aspirateur en déclinçant ses attaches rapides, soulevez-la, puis placez-la et emballez-la dans des sacs plastique totalement hermétiques conformes à la réglementation, avant d'en disposer conformément à la réglementation en vigueur.

Positionnez la cartouche neuve dans son logement en vérifiant préalablement que son joint circulaire, situé dans sa partie inférieure, assurant un bon emplacement dans son logement, est bien en place. Fixez-la à l'aspirateur à l'aide des attaches rapides. Chaque cartouche est fournie avec son propre certificat DOP.

Selon les autres équipements de protection disponibles, vous pouvez encore réduire le risque de dégagement de poussières en ne déconnectant pas le tuyau de la cartouche, mais en le déposant avec la cartouche dans un sac à déchets étanche après avoir bouché son autre extrémité avec un ruban adhésif. Consultez Lapro Environnement pour de plus amples informations à ce sujet.

RÉVISION ANNUELLE

Comme tout équipement électrique et conformément à la réglementation, votre aspirateur doit être révisé, au minimum, une fois par an. À l'issue de cette révision, le département maintenance de Lapro Environnement vous remet un nouveau certificat électrique.

Un nouveau test DOP est uniquement fourni avec une cartouche neuve.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Si l'aspirateur ne fonctionne pas à la mise sous tension :

- vérifiez en premier lieu l'alimentation électrique. Le câble est-il correctement connecté à une prise secteur ?
- Vérifiez le câble lui-même. Testez-le si nécessaire.

Si le câble électrique fonctionne correctement, qu'il est convenablement connecté et que le problème persiste, contactez le département maintenance de Lapro Environnement.

Si vous constatez une puissance d'aspiration insuffisante :

- vérifiez que le tuyau et le capteur de sol ne sont pas obstrués,
- vérifiez et remplacez, si nécessaire, la cartouche étanche amovible.

Si le problème persiste, contactez le département maintenance de Lapro Environnement.

TÉLÉCHARGEZ VOS CERTIFICATS ET DOCUMENTS TECHNIQUES DIRECTEMENT SUR INTERNET

Les certificats et documents techniques relatifs à votre aspirateur sont disponibles directement en ligne. Nous vous recommandons d'utiliser les navigateurs Firefox, Safari ou Chrome.

Rendez-vous sur www.lapro.net. Remplissez à l'aide des nom d'utilisateur et mot de passe qui vous ont été communiqués par Lapro Environnement, les deux champs situés à l'extrême haut de la page, à droite de "*Mes documents techniques*". Cliquez sur le bouton "*Connexion*". Vous accédez à l'ensemble des documents techniques relatifs à vos appareils.

Sous Internet Explorer, vous ne verrez pas directement les deux champs "*nom d'utilisateur*" et "*mot de passe*". Cliquez sur le lien affiché pour être redirigé vers une fenêtre dans laquelle vous renseignerez vos nom d'utilisateur et mot de passe, puis accéderez à vos documents.

Ne communiquez ces nom d'utilisateur et mot de passe qu'à des personnes habilitées au sein de votre entreprise. En cas de besoin, n'hésitez pas à demander un nouveau mot de passe auprès de Lapro Environnement.

NOUS CONTACTER

Pour toute question technique qui n'aurait pas de réponse dans ce guide d'utilisation, veuillez contacter le département maintenance de Lapro Environnement au +33 (0)1 30 18 11 10.

TECHNIQUE

DONNÉES CP10 CHANGE PAC

Puissance

1 200 W (1 moteur)

Tension

230 V

Dépression maximale par moteur

24,9 kPa

Débit d'air maximal

37,5 l/s soit 135 m³/h

Test DOP

99,995 %

Efficacité filtration

Minimum 99,995 %

Capacité

10 l

Poids sans les accessoires

8 kg

Dimensions

340 x 340 x 610 mm

Diamètre tuyau

32 mm

Nuisance sonore (à 1 m)

83 dB

Fournis en standard

Accessoires standard, câble d'alimentation, manuel, certificats DOP et électrique

Garantie

1 an

RÉFÉRENCES, PIÈCES, ACCESSOIRES & MAINTENANCE

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	COND.
Aspirateur		
CP10	Aspirateur CP10 Changepac, 10 l, THE, 1 200 W, kit & accessoires, sans cartouche	
CP10-CART	Cartouche étanche 10 l, incluant sac & THE, pour CP10 Changepac	
Accessoires		
NVA42B	Bec suceur aplati pour aspirateur dorsal, longueur 24 cm	
NVB57B	Brosse ronde pour HZD (NVM-59B) + adaptateur NVB-57B (Ø 38/32 mm)	
NVA29B	Capteur à poussières Ø 32 mm	
Y1020.37	Combiné brosse 2 positions 38 mm (capteur de sol)	
M017	Moteur pour aspirateur Mini Shark / Mini Shark Turbo	
NVA10B	Tubes 3 pièces inox Ø 32 mm	
SS38	Tuyau d'aspirateur 38 mm	Prix au m
Maintenance		
SERDIAGASP	Diagnostic & préparation aspirateur (avec minimum de facturation)	
SERDECONASP	Décontamination & traitement des déchets sur aspirateur	
SERASP	Service réparation aspirateur	
SERASPDOP	Test d'étanchéité sur aspirateur avec certificat	
SERTESTELEC	Test électrique avec certificat	
SERPREL	Prélèvement de poussière, analyse META	
TR	Reprise matériel pollué sur site par transporteur	Tarif au km
DEPSITE	Intervention sur site, déplacement, départ 95 (avec minimum de facturation)	Tarif au km

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

28 décembre 2015.

Nous certifions que les aspirateurs à filtration absolue :

EV3,
MiniShark (PV10L),
Mini Shark Turbo (PV22L),
CP10 Changepac,

sont conformes aux directives suivantes :

- 73/23/CEE Directive basse tension
- 89/336/CEE Directive compatibilité électromagnétique
- BS 6520-2-2009 Norme britannique sur les appareils utilisés pour le retrait maîtrisé des matériaux contenant de l'amiante. Utilisation, nettoyage et maintenance des aspirateurs de type H. Code de pratique.

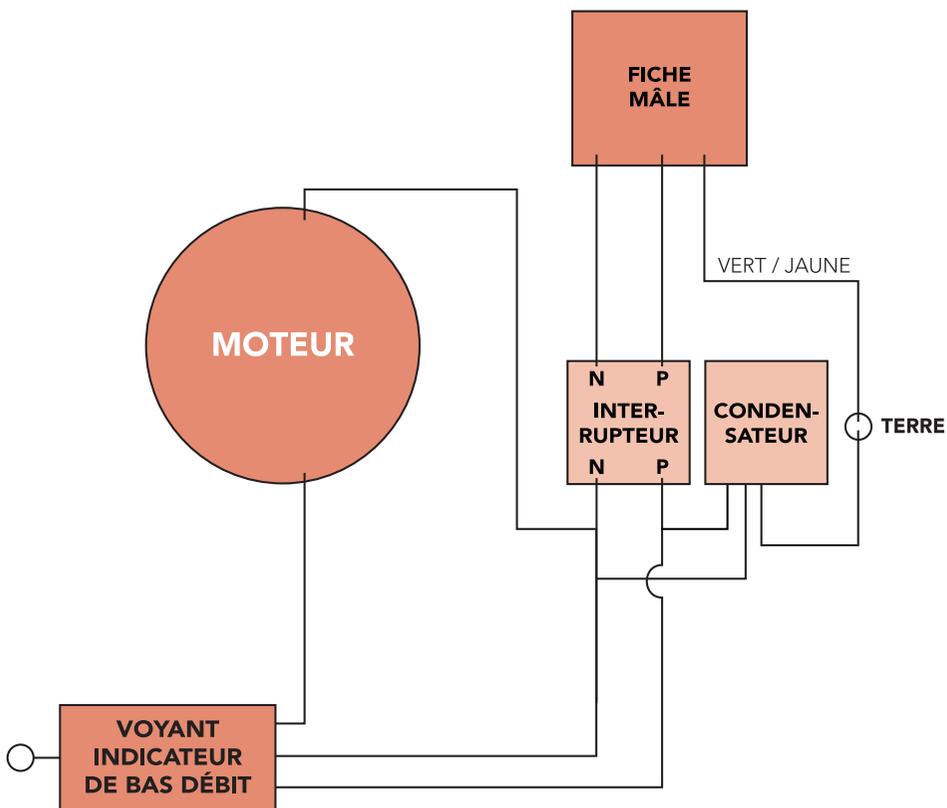
Nous certifions également que ces produits ont été fabriqués conformément aux bonnes pratiques d'ingénierie et selon les exigences du système de management de qualité ISO 9001.

Patrick Lambreghts.



www.lapro.net
15, rue Jean Monnet - BP 40802 - 95196 Goussainville Cedex - France
Tél. : +33 031 30 18 11 10 • Fax : +33 031 30 18 11 11 • info@lapro.net
SA au capital de 40 000 € • RCS Fontaine B 403 419 211 • SIRET 403 419 211 00000
NAF 4669B • TVA intracommunautaire FR 91 403 419 211

SCHÉMA ÉLECTRIQUE CP10 CHANGE PAC





www.lapro.net

15, rue Jean Monnet - BP 60802 - 95198 GOUSSAINVILLE CEDEX - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 30 18 11 10 ♦ Fax : +33 (0)1 30 18 11 11 ♦ info@lapro.net

